

STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE LORS D'UNE OPÉRATION DÉNEIGEMENT

À partir du 1^{er} décembre jusqu'au 15 mars, il sera interdit de stationner votre véhicule sur les chemins publics lorsqu'une opération déneigement est en cours ou lorsque des panneaux de signalisation indiquent une interdiction de stationner.

Le respect de la réglementation permet d'accélérer et de faciliter le travail des responsables du déneigement en plus d'assurer la sécurité de tous.

Opération déneigement

Lorsqu'une opération déneigement est en cours, il est interdit de stationner un véhicule sur les chemins publics **entre 23 h et 7 h**. Une opération déneigement peut avoir lieu même par beau temps après la fin des précipitations de neige.

Plusieurs stationnements municipaux sont mis à la disposition de la population lors d'une opération déneigement : ► ville.levis.qc.ca/stationnements

Plusieurs options pour être avisés des opérations déneigement :

- Avis par texto : texter le mot NEIGE au 418 839-4141
- Avis par courriel : abonnement à Info-Lévis
- Ligne info-déneigement : 418 838-4175 (dès 14 h 30)
- Vérifier le statut des opérations déneigement : ► ville.levis.qc.ca/deneigement

Soufflage sur les terrains résidentiels

Les équipes de déneigement souffleront de plus en plus de la neige sur les terrains privés. Cette façon de faire comporte plusieurs avantages :

- Baisse des émissions de gaz à effet de serre;
- Réduction des coûts pour le carburant et la main d'œuvre;
- Rentabilité du temps de travail des déneigeurs;
- Plus d'espace dans les dépôts à neige;
- Réduction du bruit pour les citoyens.

Pour un déneigement efficace

Afin d'effectuer un déneigement efficace, la collaboration de tous est sollicitée :

- Laissez autant que possible vos véhicules dans votre entrée;
- Placez vos bacs roulants dans votre entrée;
- Pélletez la neige sur votre terrain.

Pour en savoir plus sur le déneigement à Lévis, consultez la politique relative au déneigement au ► ville.levis.qc.ca/deneigement



Échanger Imaginer Agir

SONDAGE

Exprimez-vous pour définir la participation publique à Lévis

10 au 30 novembre 2025


levisconsulte.ca

APPEL D'OFFRE

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, POUR LES ANNÉES 2026 & 2027

NO : 2025-55-29

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le 17 décembre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS D'INTENTION

AVIS D'INTENTION DE CONCLURE UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ, RELATIF À LA MIGRATION WEB DU PROGICIEL ICO INCENDIE, L'INTÉGRATION DES DONNÉES ET L'ACQUISITION DE LICENCES

NO : 2025-50-119

Dépôt des réponses : avant 23 h 59, heure en vigueur localement, le 27 novembre 2025, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.